



Objet : Procès-verbal de la 5ème réunion du Conseil d'administration 2014-2015
Présenté aux: Membres du Conseil administratif
Par : Véronique Leduc
Date : Vendredi le 3 octobre 2014
Lieu : Local de la Clinique Juridique

0. Ouverture de la réunion

François Alexandre constate le quorum.

Rosemarie propose l'ouverture de la réunion.

François appuie.

Il y a ouverture de la réunion à 11h38

1. Adoption de l'ordre du jour

Modification proposée par Alex d'ajouter 5.2. Sondage Party de Noël et 7.2. Retour sur le sondage.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

François Alexandre propose de passer le point 7.1. en premier pour libérer Simon Telles.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marvin propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications.

Philippe appuie.

L'ordre du jour avec les modifications est donc adopté.



2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Véronique propose de retirer la phrase « Véronique dit qu'elle a l'impression que le CDP n'est pas autant contingenté que l'AED ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Véronique propose aussi de corriger « Logik » pour « LOJIQ ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Discussion des procès-verbaux de l'exécutif

Aucune discussion

4. Retour sur l'assemblée générale du 30 septembre

Matthew considère que ça prend trop de temps pour des choses peu utiles (nomination des comités). Les formalités au début ne devraient pas avoir lieu.

François Alexandre lui indique qu'on aurait pu ratifier les comités en CA seulement, ce qui nous sauverait du temps. Le reste, il faut absolument adopter les procès-verbaux et autre.

Loïc amène le point de la présence de l'exécutif sur le stage.

François Alexandre demande de ne pas se nommer comme administrateur pour ensuite préciser que lorsque nous parlons, c'est en notre nom personnel.

François pense qu'il faut clarifier la participation du CA en AG.

François Alexandre précise qu'on peut se prononcer sur les questions qui n'ont pas été discutées en CA. On a le droit de voter pour des modifications qui n'ont pas été



discutées en CA. Pour le reste, les administrateurs sont tenus à la solidarité pour les décisions prises en CA.

Alex aurait aimé savoir les dossiers qui ont refusé les demandes de budget. Notamment celui de Patrice Labonté et du comité Affaires Internationales.

François Alexandre amène le point que les étudiants trouvaient bizarre que le Vérificateur Général avait le droit de vote.

Alex aimerait qu'on évacue le poste de Vérificateur Général du CA et qu'on utilise le comptable pour ces tâches. Personne n'a la neutralité nécessaire pour agir en tant que Vérificateur Général. Le point sera mis à l'ordre du jour du prochain CA.

Matthew dit que le document du budget n'a pas le bon format pour une AG. Ça prend beaucoup de temps pour l'analyser. De plus, les étudiants n'ont pas eu accès au document avant.

François aurait aimé avoir un tableau comparatif des subventions accordées par l'AED.

Mathieu propose d'ajouter un point au Règlements Généraux pour permettre aux étudiants d'avoir accès au budget à l'avance.

François Alexandre propose qu'on post sur le groupe des idées afin qu'au prochain CA on arrive avec une proposition de modifications des RG.



5. Rapport du Président de l'exécutif

5.1. Dossier avec la DI

(Huis-clos)

5.2. Sondage Party de Noël

Pour le party de Noël, 66% des étudiants ont choisi le 22 décembre contre 34% le 19 décembre. Le 2/3 des étudiants veut donc que ce soit le 22 décembre. Dans les commentaires des étudiants, les gens veulent s'amuser au party. Dans la formule, 35% veulent un buffet, 35% veulent un cocktail dinatoire et 30% veulent un service à table.

6. Modifications aux règlements électoraux

Véronique propose qu'à l'art. 37 al. 4, on remplace le terme « Facebook » par « site de réseautage favorisé ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

François Alexandre précise que l'art. 15a) est un oubli de l'an passé. L'élection du président du CA se fait en suffrage.

Les modifications aux règlements électoraux sont adoptés à l'unanimité.

7. Dossier FAECUM

7.1. Sondage sur l'utilisation des services fournis aux étudiants

Le sondage a été publié le 22 septembre. Il a été publicisé 2 fois dans les liens de l'AED.

206 étudiants y ont participé en date de ce matin, ce qui représente 17% des étudiants.



(Huis-clos)

7.2. Retour sur le sondage

Marvin dit que c'est décevant le taux de participation. Les RepAC ont mis le sondage sur la section.

Matthew ajoute qu'on doit se concentrer sur ce qu'on veut. Il est surréaliste de viser tous les étudiants. Combien d'étudiants voudrait-on pour considérer que le CA soit satisfait? On doit se concentrer sur ce qu'on veut.

Loïc est satisfait du 17%. Ceux qui ont pris les cours de Statistique sauront que c'est un bon taux de participation.

Philippe aurait aimé qu'on puisse délimiter l'année d'étude de l'étudiant pour interpréter les résultats de façon plus efficaces.

Alex ajoute que les premières années ont plus tendance à répondre au sondage puisqu'ils veulent s'impliquer. Par contre, ils n'ont probablement pas encore utilisé le comptoir par exemple.

François Alexandre amène le point que le quorum à l'AG est de 5% et on a eu 17%. Si on compare avec Léger Marketing, c'est un bon taux de participation.

Matthew précise que Léger Marketing font des sondages aléatoires.

François Alexandre indique que, comme l'a rapporté Simon Telles précédemment, probablement que les répondants sont ceux qui sont susceptibles d'encre plus utiliser les services.



Alex amène le point que seulement deux de ces services proviennent directement de la FAECUM, soit le comptoir et le spectacle de la rentrée.

Philippe dit que les choix de réponses peuvent venir biaiser les résultats.

Alex appuie. Selon lui, il y a plus de choix négatifs que positifs.

François est d'accord avec Alex. Les résultats ne lui semblent pas si pertinents compte tenu que les choix de réponses sont rédigés.

Les questions ont été écrites par François Alexandre et le Comité exécutif a ajouté des choix de réponses, mais n'a pas modifié les choix.

Alex précise que les gens parfois utilisent les services de la FAECUM sans même le savoir. Il faut se demander ce qu'on peut faire pour mieux se servir des services.

Philippe ajoute qu'on devrait délimiter la distinction entre la connaissance des services de la FAECUM versus l'utilisation de ces services.

Alex amène le point qu'on n'avait pas eu de mandat du Comité exécutif.

François Alexandre prétend avoir le pouvoir d'obtention de l'information pour ce qui est nécessaire au bon travail du CA.

Alex souligne le fait que le sondage est signé sous le nom du CA, mais qu'il n'y avait pas eu d'approbation avant sa publication.



Véronique ajoute qu'on nous dit que le sondage est signé par le CA, mais il n'y a aucune urgence à faire ce sondage étant donné que nous n'avons pas reçu de mandat. Elle pense que les administrateurs auraient aimé rédiger les questions afin d'éviter les erreurs de choix de réponses.

François Alexandre précise que nous n'avons pas besoin d'avoir des mandats de l'AG pour traiter des questions de budget et des pouvoirs à long terme de l'association.

Alex ajoute que l'an passé, nous nous sommes enlevés les pouvoirs politiques.

Philippe pense qu'on aurait dû avoir une discussion avec tout le CA pour savoir si nous désirions discuter de la FAECUM.

Mathieu dit que le Comité exécutif fait un sondage à l'hiver et propose de refaire l'exercice du sondage avec un portrait plus neutre et incluant toutes les activités de la FAECUM.

Marvin amène le point qu'il n'est pas possible de se désaffilier de la FAECUM. François Alexandre va y revenir.

Alex amène le point que l'an passé on avait eu une discussion sur le dossier de la courbe. Le comité n'a pas eu lieu. Donc, Alex serait plus à l'aise de récupérer ce dossier pour le faire avancer. On pourrait demander à l'AG d'avoir le mandat de se pencher sur la question de la courbe.

François propose qu'on prépare tous ensemble les questions qu'on voudrait poser lors du deuxième CA. Il propose que, dans les prochaines réunions, on en discute. Il ajoute qu'il est déçu puisque les étudiants ont déjà été interpellés sur la question. Ceci peut amener des problèmes lorsque le CA n'est pas consulté.



François Alexandre précise que ça a été fait de bonne foi et il admet que les choix de réponses auraient pu être mieux écrits.

Simon a assumé que ça venait du CA, mais ça n'a pas été mentionné. Il indique qu'effectivement la perception des gens a sûrement été de croire que ça venait du CA.

François Alexandre revient sur la désaffiliation. En vertu de la loi sur l'accréditation des associations étudiantes, selon la formule Rand, l'article 52, on ne peut pas se désaffilier sans payer la cotisation étudiante. La Faculté d'éducation permanente, la Polytechnique et HEC ne paie plus la cotisation. Plusieurs autres associations ne sont plus affiliés, mais paient quand même les cotisations.

Loïc se demande s'il y a une possibilité de se désaffilier sans payer de cotisation.

François Alexandre lui répond qu'il n'a aucune idée, qu'il n'y a aucun précédent à sa connaissance.

7.3. Comité ad-hoc du C.A.

Alex se questionne sur le fait qu'on soit 13 membres du CA et qu'on restreigne encore plus le débat avec 4 personnes. Il a un malaise d'analyser la FAECUM, étant donné que nous n'avons pas de mandat.

François Alexandre pense qu'il serait aussi absurde de soumettre un point en AG sans avoir de chiffre.

François pense que l'AG aura à donner ce mandat au CA, tôt ou tard.



François Alexandre précise que, pour s'informer, on n'a pas à avoir de mandat. Pour se positionner et arriver avec des recommandations, là, il faut un mandat.

Rosemarie pense que c'est pertinent comme question. Elle pense que, si ça nécessite le mandat de l'AG, on devrait aller le chercher puisque la question est pertinente.

Mathieu propose qu'à la prochaine AG on demande le mandat de se questionner et d'analyser le rôle de la FAECUM par rapport à la Faculté de droit.

Alex propose plutôt qu'on commence d'abord à faire nos recherches et ensuite voir si les étudiants veulent qu'on se positionne, qu'on fasse des recommandations.

La proposition de Mathieu est retirée.

Mathieu propose la création d'un comité ad hoc informatif sur la FAECUM. François appuis.

La proposition est donc adoptée.

Alex constate que nous n'avons plus de quorum. La séance est levée.

Les points restants à l'ordre du jour seront remis à la séance suivante.

8. Prochaines rencontres mensuelles du C.A.

- 8.1. Horaire
- 8.2. Vote électronique
- 8.3. Mise à jour de la trésorerie



9. **Varia**
10. **Fermeture**

Marvin propose la fermeture de la réunion.

Philippe appuie.

La fermeture de la réunion est constatée à 13h00.